



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Restructuration

Question écrite n° 39964

Texte de la question

M. Bernard de Froment prend acte des mesures de restructuration qui vont affecter notre Défense nationale et qui sont rendues nécessaires par la professionnalisation des Armées. Il souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la défense sur les possibilités ainsi offertes pour envisager la délocalisation d'une large partie des effectifs concernés, actuellement en poste à Paris, ou dans la proche banlieue et dont la présence à proximité immédiate du ministère de la défense et du Gouvernement ne se justifie plus, eu égard aux progrès des liaisons de tous ordres et plus particulièrement des télécommunications. Dans ce but, il souhaiterait connaître les effectifs exacts des personnels civils et militaires du ministère de la défense affectés à Paris et dans les départements de l'Ile-de-France. Plus précisément, il désirerait que lui soit communiquée la répartition des effectifs en région parisienne entre les trois armées, la gendarmerie, les services de santé et la DGA, notamment en ce qui concerne le nombre d'officiers généraux, d'officiers supérieurs, d'officiers, de sous-officiers et d'appelés. Il souhaiterait, enfin, connaître la liste des unités (régiments...) et des établissements militaires dans cette zone.

Texte de la réponse

Les effectifs des personnels civils et militaires du ministère de la défense affectés à Paris et dans les départements de l'Ile-de-France font l'objet des tableaux suivants :

Données clés

Auteur : [M. de Froment Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39964

Rubrique : Armée

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 1996, page 3200

Réponse publiée le : 14 octobre 1996, page 5393